Infraction dans mon garage

Par **Atela25**, le **25/10/2021** à **21:15**

Bonsoir,
Je suis pas étudiant je vous sollicite pour savoir qu elle démarche dois-je effectuer pour une infractions dans mon garage.
Je connais la personne qui a forcé mon garage j ai eu une discussion avec, et il m'a dit que se garage lui appartient (en vident tous se qu il y avait) via l agent immobilier qui lui a vendu bien entendu sans clefs, j ai aucune facture du matériel que j avais dans le garage; j ai contacter l agence immobilière qui me demande des factures pour un déclaration à leur assurance j ai demandé un préjudice à l amiable qu il refuse si vous pouvez m aider merci

Par **A2lise**, le **28/10/2021** à **10:26**

Bonjour,

Il serait plus judicieux de poser la question à un juriste car nous n'avons pas tous les tenants des aboutissants de votre affaire et surtout, c'est un forum d'étudiant.

Dans les faits, si vous étiez locataire de ce garage et qu'il a été vendu, l'agence immobilière ou l'ancien propriétaire a dû par tout moyen vous avertir de la vente afin que vous fassiez le nécessaire pour vider le garage loué.

Bonne journée,

Par **ATELA25**, le **28/10/2021** à **10:45**

Bonjours,
Merci pour les informations et du temps que vous avez consacré.
Bonne journée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés